

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2018**

Délibération n° 2018-3220

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Lyon 9°**

objet : **Bassin de dessablement secteur Eglantines - Restructuration du réseau d'assainissement autour de l'ancienne gare d'eau et réalisation d'ouvrage de dessablement - Tranche 2 - Individualisation complémentaire de l'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 20 novembre 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 12 décembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, M. Jacquet, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Basdereff, Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, M. Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Crimier), Bernard (pouvoir à M. Sannino), Chabrier (pouvoir à Mme Belaziz), Barret (pouvoir à M. Cohen), Mme Berra (pouvoir à Mme Nachury), MM. Denis (pouvoir à Mme Frier), Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 10 décembre 2018**Délibération n° 2018-3220**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Bassin de dessablement secteur Eglantines - Restructuration du réseau d'assainissement autour de l'ancienne gare d'eau et réalisation d'ouvrage de dessablement - Tranche 2 - Individualisation complémentaire de l'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 novembre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil de la Métropole de Lyon le 6 juillet 2015.

I - Contexte

Les aménagements des berges de Saône (pont Schuman, réaménagement du quai de la Gare d'eau et à plus long terme du quai du Commerce) impactent des voiries circulantes sous lesquelles se trouvent des réseaux structurants d'assainissement, offrant autant d'opportunité de coordonner des opérations de restructuration ou d'amélioration du fonctionnement des collecteurs existants.

Sur ce même secteur se situait une ancienne gare d'eau. L'existence de cette darse en eau avait impliqué à l'époque la déviation des collecteurs d'assainissement vers l'ouest pour contourner cette enclave. Dès lors, les réseaux, dont une partie du collecteur principal passe aujourd'hui sous des bâtiments et des zones privées, sont restés en l'état impliquant des dysfonctionnements sous plusieurs aspects. Le tracé existant présente des angles importants qui perturbent le fonctionnement hydraulique des ouvrages en entraînant des mises en charges et de fortes accumulations de sédiments. Certains points d'accès au réseau ne répondent pas à toutes les règles de sécurité rendant difficile les conditions d'intervention du personnel d'exploitation.

La restructuration proposée consiste d'une part, à réaliser des collecteurs de type T180 sous la rue Rhin et Danube, entre le quai du Commerce et la rue de Saint Cyr (200 mètres linéaires (ml) à une profondeur comprise entre 7 et 10 m) permettant de retrouver la linéarité du réseau d'assainissement et d'autre part, de remblayer les collecteurs abandonnés.

II - Description du projet

Ce projet consistera à réaliser un collecteur visitable entre la rue de Saint Cyr et le quai du commerce de 200 ml, ainsi qu'à mettre hors service et combler les réseaux existants.

Ces travaux permettront de retrouver un fonctionnement hydraulique conforme aux exigences de l'État en matière de loi sur l'eau, ainsi que d'éviter la dégradation du patrimoine privé et la pollution des milieux naturels (déversements et exfiltrations d'eaux usées).

III - Coût du projet

Le projet est réestimé à 2 950 000 € HT (dont 50 000 € HT de diagnostics réalisés en 2017 dans le cadre de l'autorisation de programme études direction générale déléguée développement urbain et cadre de vie (DDUCV), soit une demande d'autorisation de programme complémentaire de 450 000 € HT en raison des coûts de l'appel d'offres travaux.

Les frais de fonctionnement de l'ouvrage seront à la charge du service exploitation de la direction adjointe de l'eau ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux relatifs à la réhabilitation de l'ouvrage rue Rhin et Danube à Lyon 9°, dans le cadre de la tranche 2 du projet sur le secteur Églantines.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme travaux P19 - Assainissement pour un montant de 450 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement, en 2020, sur l'opération n° 2P19O2345.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 2 900 000 € HT au budget annexe de l'assainissement en raison de l'individualisation partielle de 2 400 000 € HT à partir de l'autorisation de programmes P19 - Assainissement travaux et de 50 000 € HT à partir de l'autorisation de programmes études DDUCV.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 décembre 2018.